



## Culture Techniciens des services culturels et des bâtiments de France

Voici les résultats du renouvellement de la Commission administrative paritaire, dont le dépouillement a eu lieu le 30 mars 2006. En fonction de la structure et des effectifs actuels du corps, le nombre des représentants du personnel à élire est de :

- Classe exceptionnelle : 2 titulaires (2 suppléants).
- Classe supérieure : 2 titulaires (2 suppléants).
- Classe normale : 2 titulaires (2 suppléants).

	2000			12 mars 2003			27 mars 2006		
Inscrits	401			428			475		
Votants	258			261			274		
Participation	64,33%			60,98%			57,68%		
Exprimés	252			253			264		
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
<b>CGT-Culture</b>	<b>54</b>	<b>21,42</b>	<b>1</b>	<b>79</b>	<b>31,22</b>	<b>2</b>	<b>89</b>	<b>33,71</b>	<b>3</b>
CFDT	58	23,01	2	59	23,32	2	58	21,96	1
UNSA	58	23,01	1	51	20,15	1	43	16,28	1
SUD	18	7,14	-	22	8,69	-	31	11,74	1
FO	32	12,69	1	27	10,67	1	24	9,09	-
FSU	32	12,69	1	15	5,92	-	19	7,19	-

Une fois de plus nous vous remercions de la confiance que vous venez d'accorder aux délégués présentés par la CGT. Avec une progression de 2,49% par rapport au scrutin de 2003, elle reste la première organisation syndicale chez les TSC. Ceci dit, on constate une baisse du taux de participation ; n'oubliez pas que voter reste un droit d'expression pour les salariés de la fonction publique et donc un moyen, via vos représentants de faire valoir votre point de vue.

Lors du **CTPMinistériel du 29 mars 2006**, le projet de décret organisant des recrutements exceptionnels dans les corps des Techniciens des services culturels et des bâtiments de France et des adjoints techniques d'accueil de surveillance et de magasinage a été examiné. Alors que la CGT a porté les revendications de la filière accueil, surveillance et magasinage, **aucune disposition exceptionnelle n'a, pour l'instant, été envisagée par le ministère pour accéder en catégorie A, dans le corps des ISC.** Ceci est évidemment inacceptable car, là encore, il y a urgence à reconnaître les responsabilités particulières qu'exercent aujourd'hui de nombreux TSC, les qualifications qu'ils détiennent et l'expérience acquise, en activant fortement la promotion interne vers la catégorie A. **La CGT-Culture est, bien entendu, fermement montée au créneau et le Directeur de Cabinet s'est engagé à saisir la Fonction publique sur ce point, admettant finalement que, là aussi, des modalités dérogatoires devraient être mises en place durant la période des 5 ans.**

Compte tenu de l'absence de dispositions dérogatoires pour l'accès aux emplois d'ISC (permettant d'ouvrir de réelles possibilités de promotion en catégorie A pour les actuels TSC), la délégation de la CGT-Culture s'est abstenue sur ce projet de décret.

D'ores et déjà vous pouvez contacter vos élus :

### Classe normale :

- **VALENTIN François** - Archives nationales-CARAN - 01.40.27.60.00. [francois.valentin@culture.gouv.fr](mailto:francois.valentin@culture.gouv.fr)

- **NOURY Catherine** - Musée de Versailles - 01.40.15.51.70. [catherine.noury@culture.gouv.fr](mailto:catherine.noury@culture.gouv.fr)

### Classe Supérieure :

- **MARTIN Kléber** - DRAC Midi Pyrénées - 05.62.30.35.51. [kleber.martin@culture.gouv.fr](mailto:kleber.martin@culture.gouv.fr)

- **CHARLES ELIE NELSON Roselyne** - Musée du Louvre - 01.40.20.50.50 [roselyne.charles-elie-nelson@louvre.fr](mailto:roselyne.charles-elie-nelson@louvre.fr)

### Classe exceptionnelle :

- **GORCE Didier** - Aquarium Porte Dorée - 01.44.74.84.87. [didier.gorce@culture.gouv.fr](mailto:didier.gorce@culture.gouv.fr)
- **SANTOS Serge** - Basilique Saint Denis - 01.48.13.14.79. [serge.santos@monum.fr](mailto:serge.santos@monum.fr)